



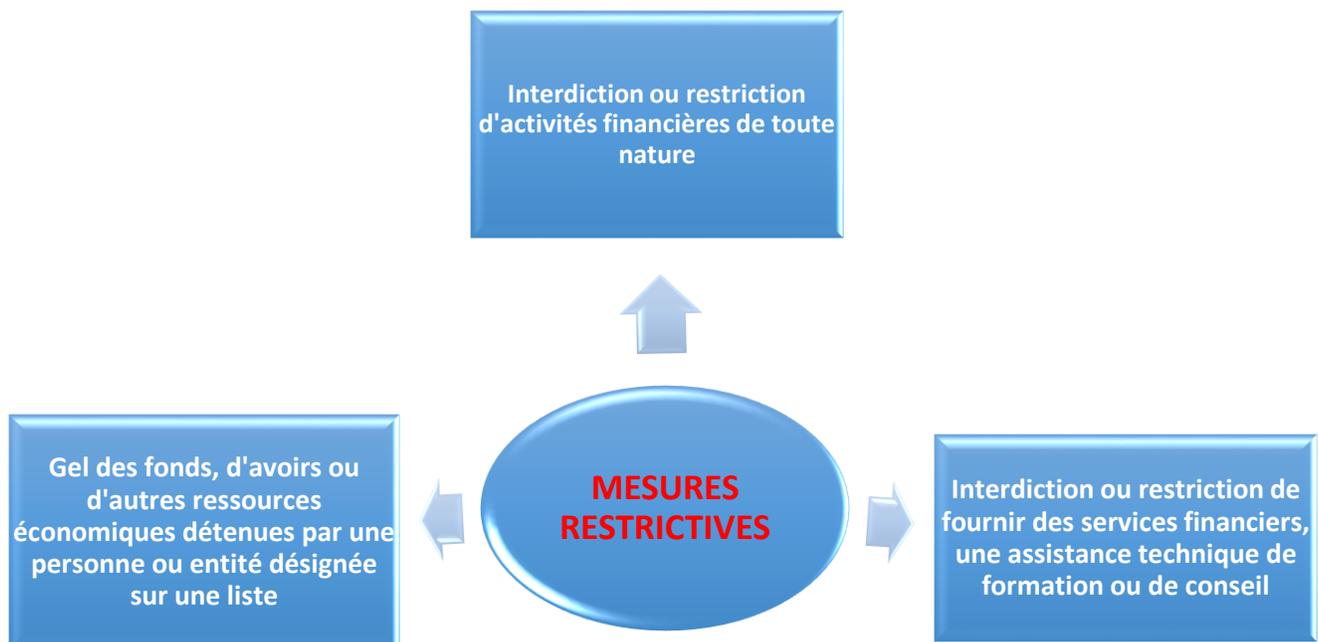
## FICHE TECHNIQUE RELATIVE AUX SANCTIONS FINANCIÈRES INTERNATIONALES

Le présent document est destiné à aider les professionnels dans la compréhension des **mesures restrictives (sanctions financières internationales)** pouvant être prises en vertu de la loi du 19 décembre 2020 relative à la mise en œuvre des mesures restrictives en matière financière (ci-après « **Loi SFI** »).

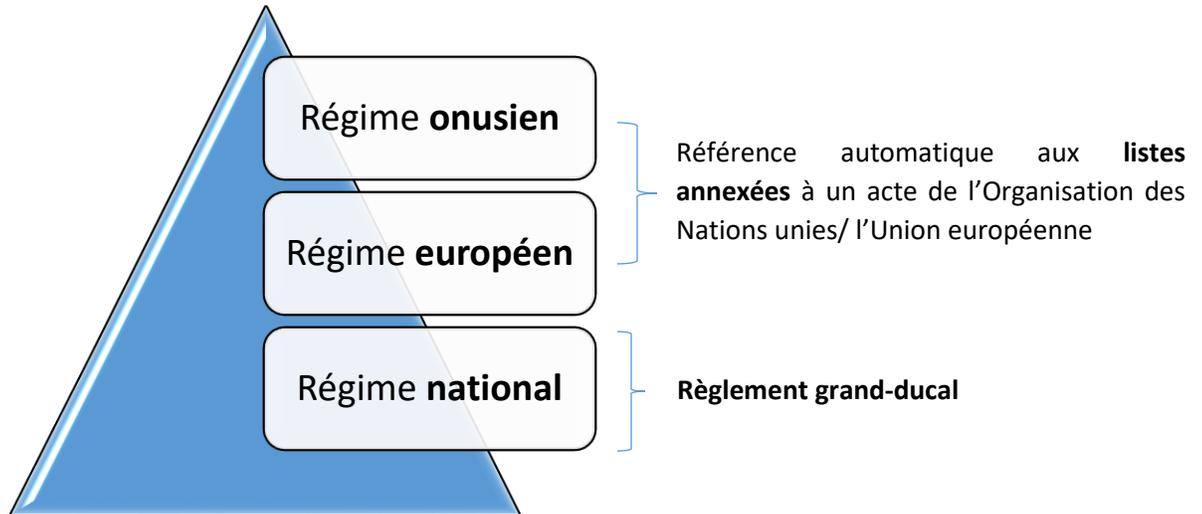
### 1. *Qu'est-ce que les sanctions financières internationales ?*

- Sanctions imposant des **gels** de fonds, d'avoirs ou d'autres ressources économiques et des **interdictions** à l'attention de **personnes/entités désignées sur une liste**.

### 2. *Quels types de mesures restrictives existe-t-il ?*



### 3. Quels sont les différents régimes de sanctions financières internationales ?



### 4. Qui est lié par les sanctions financières internationales ?

- **Toute personne physique ou entité opérant sur le territoire du Grand-Duché de Luxembourg**

### 5. À quoi ressemble une liste annexée à un acte ONU/UE ?

Les personnes et entités ci-après sont ajoutées à la liste des personnes, entités et organismes figurant à l'annexe de la décision 2014/145/PESC:

#### 1. Personnes

	Nom	Informations d'identification	Exposé des motifs	Date de l'inscription
«671.	Igor Ivanovich SECHIN (Игорь Иванович СЕЧИН)	Né le: 7.9.1960 Né à: Léningrad, URSS (aujourd'hui Fédération de Russie) Nationalité: russe Sexe: masculin	Igor Sechin est le PDG de Rosneft, une compagnie pétrolière publique russe et l'un des plus grands producteurs de pétrole brut au monde. Il est l'un des conseillers les plus écoutés et les plus proches de Vladimir Poutine ainsi que son ami personnel. Il est quotidiennement en contact avec le président russe. Il est considéré comme l'un des membres les plus puissants de l'élite politique russe. Ses liens avec Vladimir Poutine sont anciens et profonds. Il a travaillé avec le président à la mairie de Saint Pétersbourg dans les années 1990 et n'a cessé de prouver sa loyauté depuis. En 1999, M. Sechin est devenu le chef adjoint de l'administration de Vladimir Poutine, en 2008, il a été nommé vice-Premier ministre et, en 2012, PDG de Rosneft. Il est l'un des oligarques russes opérant en partenariat avec l'État russe.	28.2.2022
			Il fait partie des personnes proches de Poutine qui reçoivent des avantages financiers et des missions importantes en échange de leur subordination et de leur loyauté. Il a été chargé de missions importantes et difficiles par le président et a été récompensé avec la direction de Rosneft et une grande richesse. Sous Igor Sechin, la société Rosneft a participé au financement des vignobles du palais situé près de Gelendzhik, qui est considéré comme étant personnellement utilisé par le président Poutine. Il a donc apporté un soutien matériel ou financier actif aux décideurs russes responsables de l'annexion de la Crimée et de la déstabilisation de l'Ukraine, et a tiré avantage de ces décideurs. Par ailleurs, Rosneft Aero, une filiale de Rosneft dont M. Sechin est le PDG, livre du kérosène à l'aéroport de Simferopol, qui assure la liaison aérienne entre le territoire de Crimée, annexé illégalement, Sébastopol et la Russie. Par conséquent, il contribue à consolider l'annexion illégale de la péninsule de Crimée à la Fédération de Russie, ce qui compromet davantage l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de l'Ukraine.	

## 6. Quel rôle joue l'AED ?

- **Autorité de contrôle** en vertu de la Loi SFI
- **Professionnels supervisés :**
  - *Agents immobiliers*
  - *Promoteurs immobiliers*
  - *Marchands de biens (condition : espèce +10.000 EUR)*
  - *Professionnels de la comptabilité, activité de conseil fiscal*
  - *Prestataires de services aux sociétés et fiducies*
  - *Prestataires de services de jeux d'argent et de hasard*
  - *Opérateurs en zone franche*
  - *Négociateurs d'œuvres d'art, intermédiaires dans le commerce d'œuvres d'art (Galleries d'art, maisons de vente aux enchères, ports francs) (condition : +10.000 EUR)*
  - *Fonds non régulés (FIAR)*
- **Contrôle :**
  - Conformité du professionnel en vertu de loi SFI
  - Sur place et sur dossier par les vérificateurs du Service criminalité financière

## 7. Quelles sont vos obligations en tant que professionnel soumis à la Loi SFI ?

Démontrer matériellement que vous avez recherché et vérifié l'identité de votre client/bénéficiaire effectif sur les listes de sanctions de l'ONU/UE

Déclaration au ministère des Finances lorsque vous détectez que votre client/bénéficiaire effectif se trouve sur une liste de sanction afin de procéder au gel de fonds, d'avoirs ou autres ressources économiques détenues ou contrôlées par la personne listée

Application d'une vigilance renforcée en vertu de l'article 3-2 de la Loi LBC/FT + abstention d'exécuter toute transaction

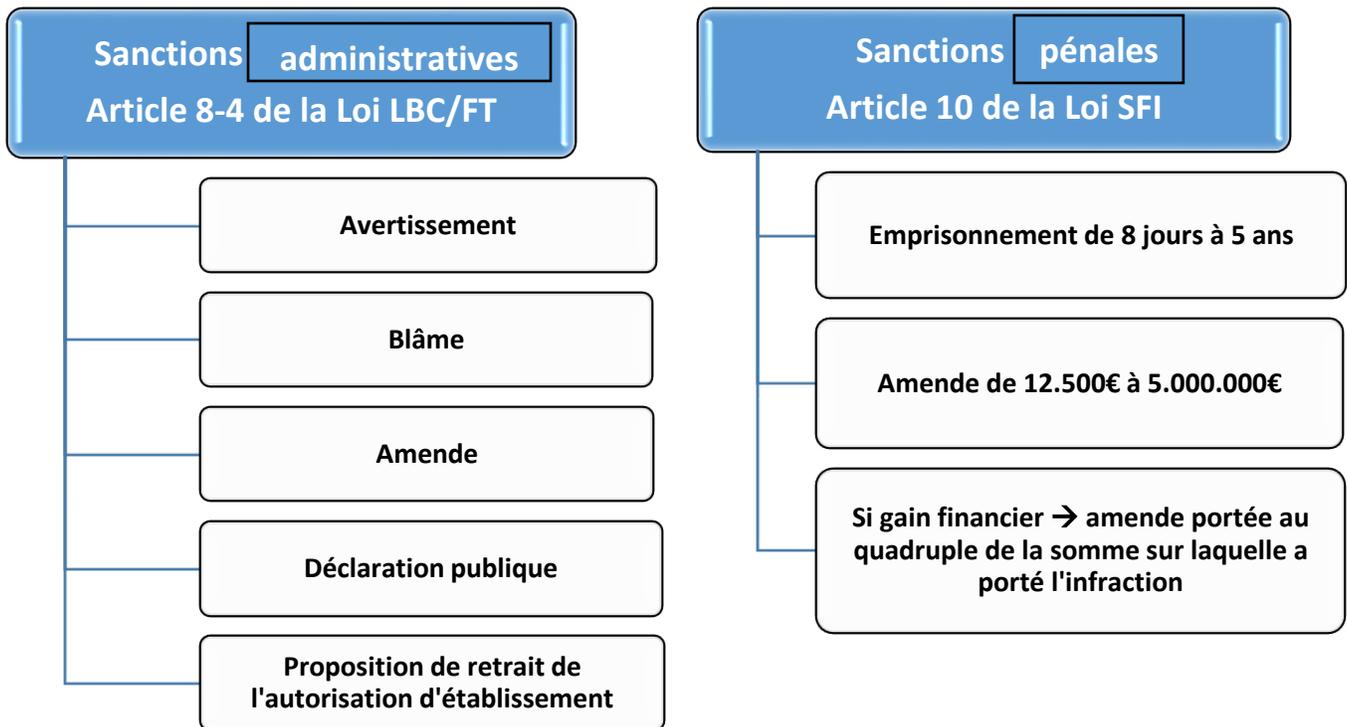
Déclaration d'opération suspecte à la CRF pour non-respect des mesures restrictives en matière financière

## 8. Où pouvez-vous rechercher un client/bénéficiaire effectif sur les listes de sanctions ?

### ➤ Exemple de moteur de recherche :

- <https://scsanctions.un.org/search/>
- <https://www.sanctionsmap.eu/#/main>
- <https://sanctionexplorer.org/>

## 9. Qu'encourez-vous en cas de négligences graves de vos obligations ?



## 10. Où trouver des informations utiles ?

### ➤ Site de l'AED :

- [Sanctions financières internationales - Blanchiment - Portail de la fiscalité indirecte - Luxembourg \(public.lu\)](#)

### ➤ Site du ministère des Finances :

- <https://mfin.gouvernement.lu/fr/dossiers/2018/sanctions-financieres-internationales.html>

### ➤ Site de l'Union européenne :

- [Consolidated list of sanctions - European External Action Service \(europa.eu\)](#)

### ➤ Site du Conseil de sécurité des Nations Unies :

- <https://www.un.org/securitycouncil/fr/content/un-sc-consolidated-list>